



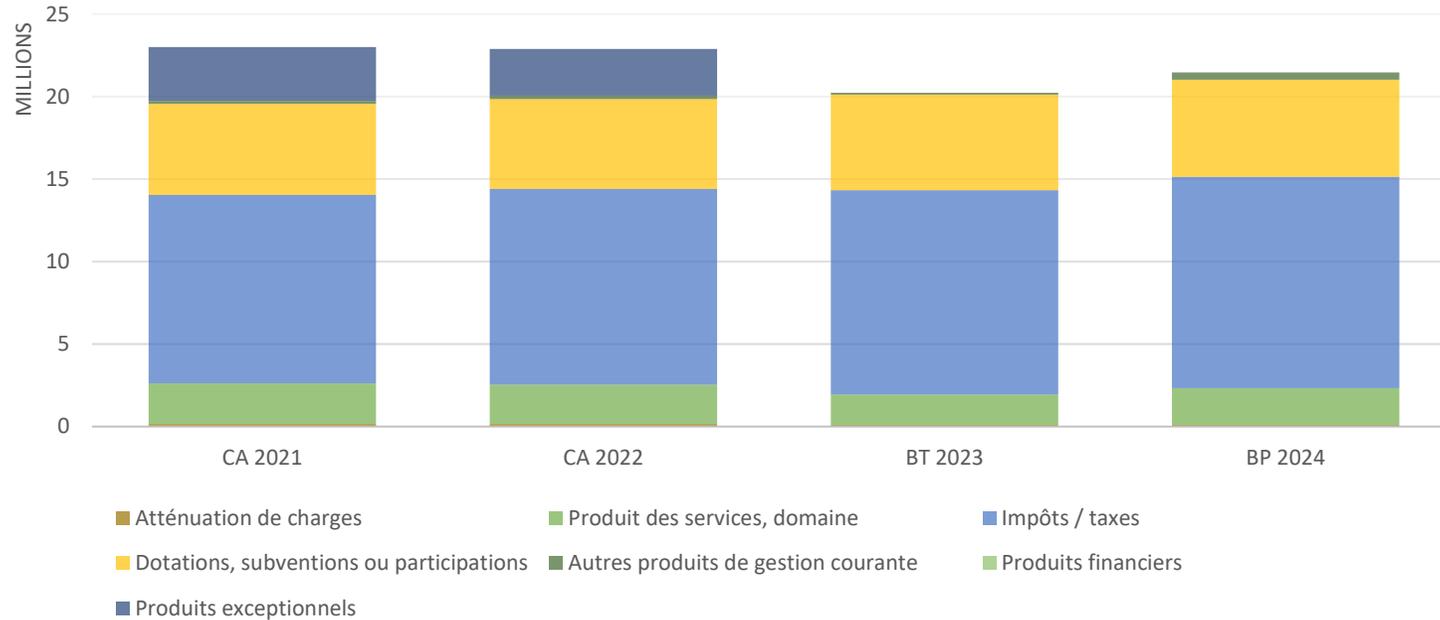
BP 2024
VILLE DE VENDÔME



BP 2024 VILLE DE VENDÔME

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

SYNTHESE DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT



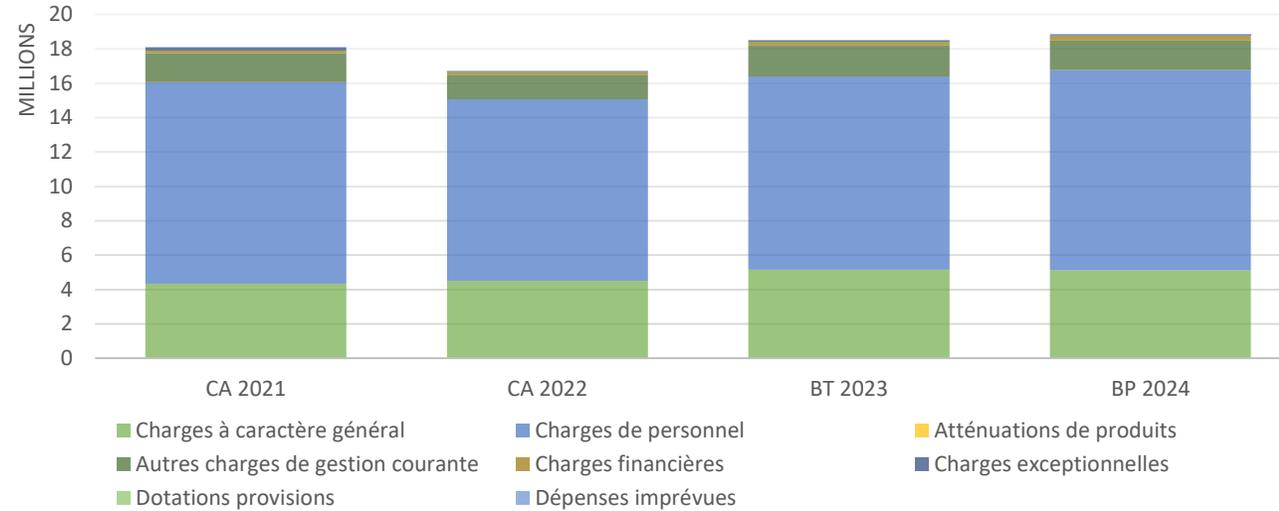
Année	CA 2021	CA 2022	BT 2023	BP 2024	2024 - 2023 (%)
Atténuation de charges	146 049	139 669	90 000	90 000	0%
Produit des services, domaine	2 468 132	2 396 931	1 847 816	2 236 146	21%
Impôts / taxes	11 418 875	11 867 566	12 389 376	12 807 647	3%
Dotations, subventions ou participations	5 520 253	5 449 005	5 792 790	5 896 156	2%
Autres produits de gestion courante	178 252	207 668	120 610	438 000	263%
Produits financiers	40	41	0	0	
Produits exceptionnels	3 281 203	2 836 662	0	0	
Total recettes de fonctionnement	23 012 803	22 897 543	20 240 592	21 467 949	6%
Evolution en %	-4%	-1%	-12%	6%	



BP 2024 VILLE DE VENDÔME

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

SYNTHESE DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT



Année	CA 2021	CA 2022	BT 2023	BP 2024	2024 - 2023 (%)
Charges à caractère général	4 345 821	4 506 243	5 160 309	5 124 289	-1%
Charges de personnel	11 718 838	10 564 613	11 234 144	11 661 142	4%
Atténuations de produits	138	0	104	200	92%
Autres charges de gestion courante	1 685 628	1 417 683	1 807 480	1 699 655	-6%
Charges financières	152 385	173 674	201 542	305 600	52%
Charges exceptionnelles	201 200	44 563	100 000	10 000	-90%
Dotations provisions	0	12 595	15 000	2 000	-87%
Dépenses imprévues	0	0	0	86 000	
Total dépenses de fonctionnement	18 104 010	16 719 372	18 518 579	18 888 886	2%
Evolution en %		-8%	11%	2%	



BP 2024 VILLE DE VENDÔME L'AUTOFINANCEMENT

Année	CA 2021	CA 2022	BT 2023	BP 2024	2024 - 2023 (%)
Recettes réelles de fonctionnement	23 012 803	22 897 543	20 240 592	21 467 949	6%
dont produits de cession	2 243 993	2 629 651	0	0	
Dépenses réelles de fonctionnement	18 104 010	16 719 372	18 518 579	18 888 886	2%
dont dépenses exceptionnelles	201 200	44 563	100 000	10 000	-90%
Epargne brute	2 664 800	3 548 520	1 722 013	2 579 063	50%
Amortissement de la dette	1 398 210	1 409 752	1 134 720	1 311 960	16%
Epargne nette	1 266 590	2 138 769	587 293	1 267 103	116%



BP 2024 VILLE DE VENDÔME

LA COUVERTURE DES BESOINS DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

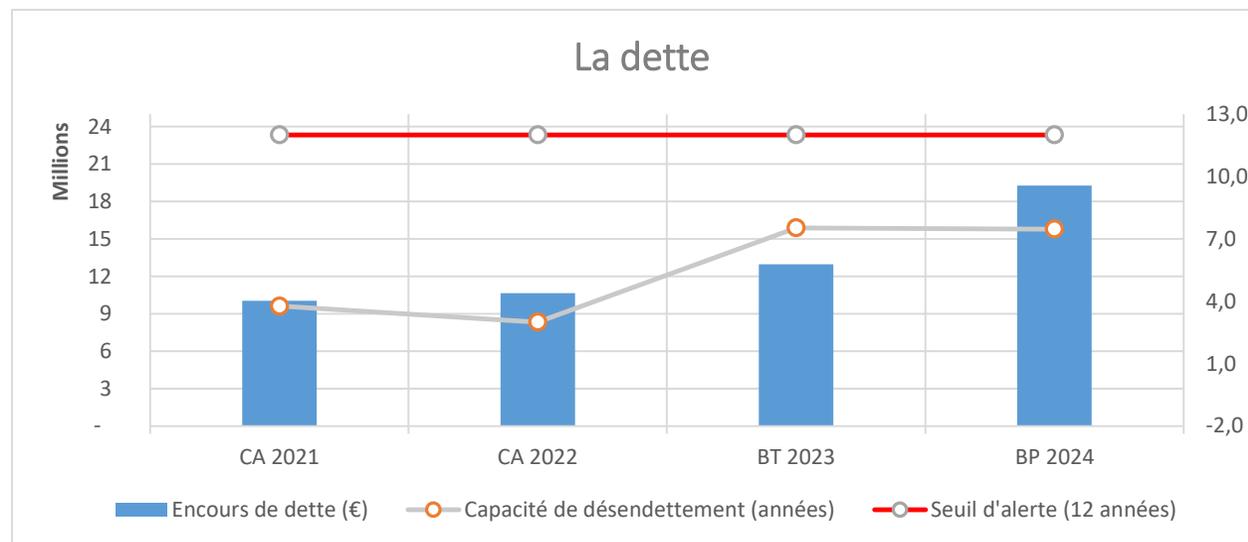
Année	CA 2021	CA 2022	BT 2023	BP 2024
Dépenses réelles (hors dette)	7 129 939	5 278 491	12 207 202	12 058 388
Recettes réelles	5 183 814	5 995 193	9 473 712	10 791 285
<i>Subventions et autres ressources</i>	<i>5 183 814</i>	<i>3 995 193</i>	<i>6 014 039</i>	<i>3 177 617</i>
<i>Emprunt</i>		<i>2 000 000</i>	<i>3 459 673</i>	<i>7 613 668</i>
Besoin de financement de l'investissement	1 946 125	-716 702	2 733 490	1 267 103

Année	CA 2021	CA 2022	BT 2023	BP 2024
Epargne nette	1 266 590	2 138 769	587 293	1 267 103
Mobilisation du fonds de roulement	679 535	-2 855 471	2 146 197	0
Couverture du besoin de financement de l'investissement	1 946 125	-716 702	2 733 490	1 267 103

Année	CA 2021	CA 2022	BT 2023	BP 2024
Fonds de roulement au 31/12	-709 273	2 146 198	0	0

BP 2024 VILLE DE VENDÔME

LA DETTE



	CA 2021	CA 2022	BT 2023	BP 2024
Emprunt contracté (€)	0	2 000 000	3 459 673	7 613 668
Intérêt de la dette (€)	152 385	173 674	201 542	305 600
Capital remboursé (€)	1 398 210	1 409 752	1 134 720	1 311 960
Encours de dette (€)	10 051 706	10 641 706	12 966 235	19 270 445
Capacité de désendettement (années)	3,8	3,0	7,5	7,5
Seuil d'alerte (12 années)	12	12	12	12



BP 2024 VILLE DE VENDÔME

PROGRAMMATION FINANCIERE - PPI

Année	INV. 2022 - 2026	2022	2023	2024	2025	2026	Après 2026
CADRE DE VIE - AMENAGEMENTS URBAINS	9 107 120	2 312 920	2 106 405	4 572 795	65 000	50 000	
VOIRIE ET ECLAIRAGE PUBLIQUE	4 352 000	955 000	1 027 500	1 547 500	310 000	285 000	544 000
ESPACES VERTS ET PROPRETE URBAINE	1 192 875	232 000	211 500	527 875	57 000	72 000	
GESTION DU LOIR	500 000				300 000	200 000	
PATRIMOINE BATI	850 000	170 000	170 000	170 000	150 000	150 000	
ADMINISTRATION GENERALE	16 235 990	475 180	2 882 408	2 715 402	9 041 500	1 651 500	2 400 500
SPORT	804 000	140 000	184 000	212 000		100 000	3 068 000
ECOLES	2 660 000	1 876 900	570 600	162 500		50 000	
CUISINE CENTRALE	27 780	19 000		8 780			
PATRIMOINE	7 264 125	288 000	1 292 200	1 703 200	595 564	3 385 160	3 385 160
VIE ASSOCIATIVE ET DE QUARTIER	67 500	60 000		7 500			
TOTAL INVESTISSEMENTS PROGRAMMÉS	43 061 390	6 529 000	8 444 613	11 627 552	10 519 064	5 943 660	9 397 660

VENDÔME PROJETS STRUCTURANTS AVEC INSCRIPTIONS 2024

MISE EN VALEUR DU CHATEAU



Description	<p>Le château de Vendôme, classé monument historique, s'inscrit en tant qu'un des deux sites patrimoniaux majeurs de Vendôme, dans la politique de renforcement de l'attractivité touristique du territoire Vendômois.</p> <p>L'objectif de valorisation du site et plus particulièrement de la tour de Poitiers, élément emblématique dans la silhouette de cette ancienne forteresse médiévale, est d'améliorer et de sécuriser l'accès des publics, qu'ils soient vendômois, touristes français ou étrangers.</p> <p>Une étude préalable diagnostic sanitaire a été confiée à Maël de Quelen, architecte du patrimoine. Ses conclusions font apparaître la nécessité d'une première phase de travaux d'accessibilité et sécurisation de l'accès des publics au château.</p> <p>Les travaux seront phasés comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - phase n° 1 : échafaudage, étaieement et restauration de la tour de Poitiers ; - phase n° 2 : frettage, échafaudage et restauration du Châtelet (tour 12 et 13) ; - phase n° 3 : restauration des murs du front nord et des tours sud ; - phase n° 4 : réhabilitation des lieux d'accueil du public et développement projeté.
Partenaires	Etat, DRAC, Département
Dépenses prévisionnelles	Etudes et travaux : 3 000 000 € TTC
Plan de financement prévisionnel	Etat : 896 820 € Département : 121 453 €
Calendrier	Chantier des phase 1 et 2 en cours de finalisation jusqu'à fin 2023 Démarrage de la phase 3 : fin 2023 Livraison de la phase 3 : fin 2024

ETAT ACTUEL

Identification des 4 phases du projet de restauration



LEGÈNDE :

- PHASE 1 : RESTAURATION EN CONSERVATION DU LA TOUR DE POITIERS
- PHASE 2 : RESTAURATION EN CONSERVATION DU CHATELET (TOURS 12 & 13)
- PHASE 3 : RESTAURATION EN CONSERVATION DU FRONT NORD (MURS DRABERIE) ET DU FRONT SUD
- PHASE 4 : RÉHABILITATION DES LIEUX D'ACCUEIL DU PUBLIC

ETAT ACTUEL - REPÉRAGE PHOTOGRAPHIQUE
Front est - Façade est vue depuis l'extérieur du site



Projet concerné :
Château de Vendôme

Assant-Projet Bénéficiaire :
Travaux de conservation Phase 1 - Phase 2 - Phase 3

Mars 2022

Maitre d'œuvre :

Maël de Quelen
Architecte des Monuments Historiques
Restauration
Monuments historiques & sites privés
12, allée de la Chapelle - 72000 Le Mans
Tel : 03 43 41 14 00
www.maqd.com
SIRET 520 100 000 000 - APE 7112Z

STATUTS :

Fondateur
Associé
MISE EN ŒUVRE

Maitre d'ouvrage :

Mairie de VENDÔME
Parc Renaud - BP 20 107
41 106 VENDÔME CEDEX



PROJETS STRUCTURANTS AVEC INSCRIPTIONS 2024

REAMENAGEMENT DU FAUBOURG CHARTRAIN

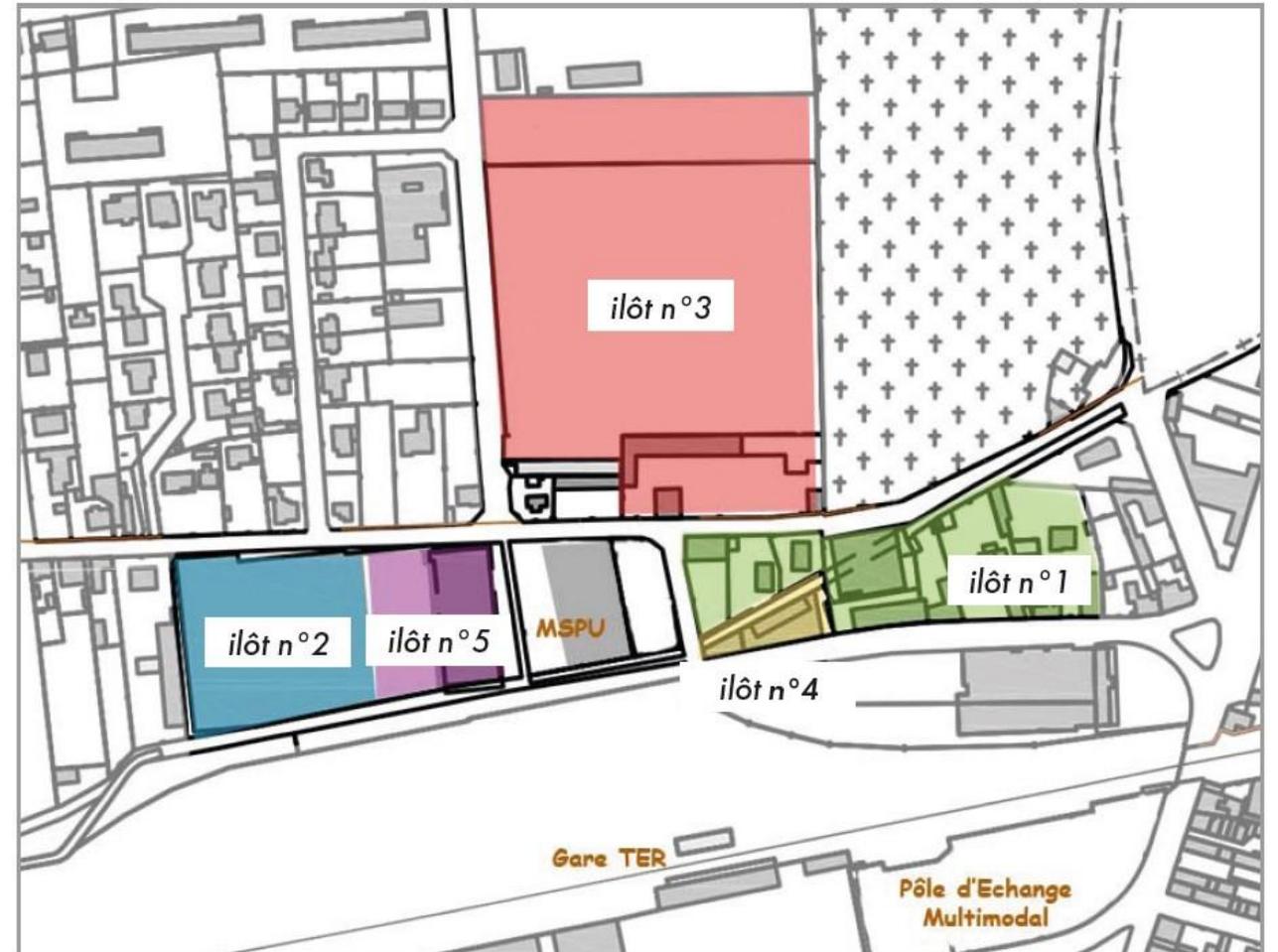
Description	<p>Dans la continuité du projet de revitalisation du territoire en cours d'élaboration, les objectifs poursuivis par cette opération visent le renforcement du centre-ville</p> <ul style="list-style-type: none">- en encourageant les mobilités douces et en confortant le parc de stationnement existant en centre-ville,- en assurant la mixité des usages,- en consolidant la vocation commerciale et touristique du centre-ville. <p>Afin de bien appréhender la maîtrise d'usage des vendômois et de s'assurer de la bonne prise en compte de leurs aspirations pour les futurs aménagements, la Ville s'est également mobilisée pour animer une concertation avec les habitants, à la fois pédagogique et illustrée par l'exemple, en ateliers et lors de ballades urbaines.</p> <p>Ainsi le réaménagement du faubourg Chartrain couvrant une surface de l'ordre de 9 500 m² proposera un plan de circulation apaisé propice au développement des modes actifs et des activités commerciales en rives.</p> <p>Une végétalisation et une désimperméabilisation des sols seront aussi recherchées afin de proposer une gestion de l'eau plus vertueuse et de lutter contre les îlots de chaleur.</p>
Partenaires	Etat / Région / Département
Dépenses prévisionnelles	Etudes et travaux : 5.200.000 € TTC
Plan de financement prévisionnel	En cours
Calendrier	Concertation et étude de conception Réalisation en cours 2023 jusqu'à fin 2024



PROJETS STRUCTURANTS AVEC INSCRIPTIONS 2024

QUARTIER GARE

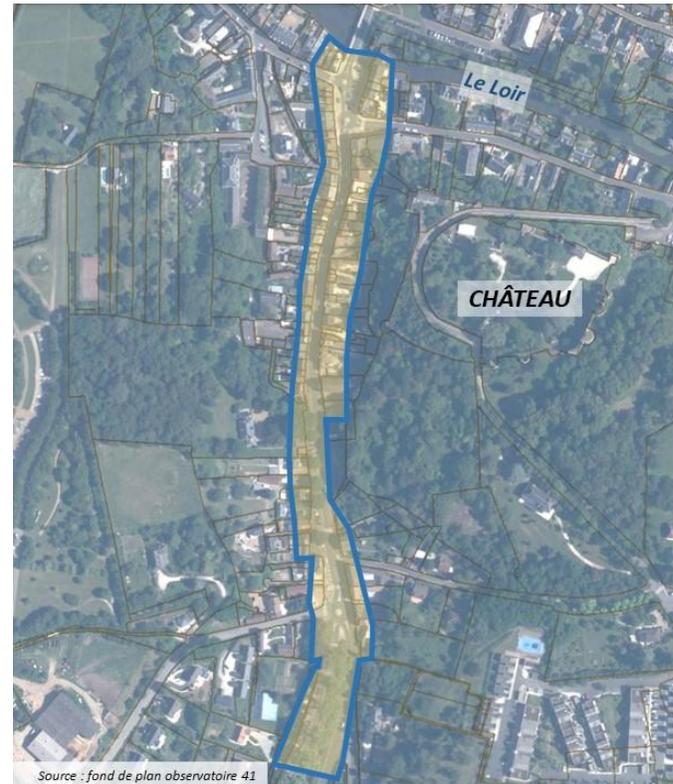
Description	<p>Cette friche de 4,6 hectares représente un quartier stratégique par sa proximité immédiate avec le pôle de la gare TER, par son rôle d'entrée de ville via la RN 10 et de couture urbaine entre le quartier des Rottes (quartier prioritaire) et le centre-ville historique.</p> <p>Ce projet constitue à ce titre un maillon essentiel de l'ambitieux programme visant à renforcer l'attractivité et à améliorer le cadre de vie engagé depuis plusieurs années. Il viendra en effet conforter l'élargissement du centre-ville prévu avec la requalification du faubourg chartrain en reconnectant le quartier prioritaire des Rottes situé en continuité.</p> <p>Porteur d'un programme mixte représentant de l'ordre de 10.000m², initié dès 2021 par l'implantation de la MSPU, ce projet permettra la revalorisation de friches économique et sera également porteur d'une image renouvelée pour la ville.</p> <p>Enfin de par sa situation, connecté au pôle d'échange de la gare, il sera vecteur de nouvelles pratiques de mobilité alternatives à l'automobile.</p> <p>Dans l'optique d'une mise en concurrence d'opérateurs urbains sur un tènement foncier cohérent, ce projet a fait l'objet d'acquisitions foncières et d'études et travaux préalables à la mise à disposition des terrains (pollution, archéologie).</p>
Partenaires	Etat / DREAL
Dépenses prévisionnelles	Acquisition foncière et préparation des terrains : 2.200.322 € TTC
Plan de financement prévisionnel	Fond friche : 497.157€
Calendrier	Mise en concurrence d'opérateurs urbains en cours jusqu'à mi 2024
	Réalisation à partir de 2025/26



PROJETS STRUCTURANTS AVEC INSCRIPTIONS 2024

PETITES VILLES DE DEMAIN – DISPOSITIF FACADES

Description	<p>La ville de Vendôme s’engage aujourd’hui dans une politique volontariste de mise en valeur de son patrimoine et notamment en accompagnant les projets d’initiative privée.</p> <p>Cette action vient s’intégrer au sein d’une stratégie de remise en valeur du patrimoine historique de la Ville portée par des projets urbains structurants (Rochambeau, Château, faubourg Chartrain, etc.) et s’inscrit dans la perspective de la mise en place d’une Opération programmée d’amélioration de l’habitat en renouvellement urbain (OPAH-RU) qui sera opérationnelle d’ici mi 2024.</p> <p>Sans attendre la mise en œuvre de ce dispositif partenarial à l’échelle globale du centre-ville élargi, une première action a ainsi initiée dès 2022 avec l’accompagnement des propriétaires privés dans leur projet de requalification de façades.</p> <p>Cette action à caractère incitatif participe à la qualité architecturale et paysagère et donc à l’attractivité de la commune.</p> <p>Elle porte dans un premier temps sur le faubourg Saint-Lubin au pied du château, avant une extension aux faubourgs Chartrain et Saint-Bienheure à partir de début 2024.</p>
Partenaires	Etat / ANAH, Banque des territoires
Dépenses prévisionnelles	Subventions : 50.000 € TTC / an pour le dispositif façades
Calendrier	Dispositif et règlement instaurés en juin 2022 Opération couvrant la période 2022/2026



 Périmètre de la campagne de ravalement de façades en première priorité

Zoom sur le périmètre opérationnel dès 2022

PROJETS STRUCTURANTS AVEC INSCRIPTIONS 2024

CENTRE POLYVALENT D'ACTIVITES

Description	<p>Dans le cadre de la modernisation de son fonctionnement la Ville de Vendôme porte avec Territoires vendômois le projet de construction d'un centre polyvalent d'activités (CPA) pour améliorer les conditions de travail des agents et favoriser la mutualisation des espaces et services de l'administration territoriale unique.</p> <p>Ce nouvel outil regroupera à l'horizon 2025/2026, 6 directions de l'administration territoriale unique : la direction du patrimoine, de la voirie et de l'efficacité énergétique, la direction des cycles de l'eau, le service magasin rattaché à la direction des affaires juridiques, la direction de la logistique et des manifestations, la direction enfance jeunesse ainsi que des espaces de stockage dédiés à la direction de l'environnement et des espaces verts.</p> <p>Ce nouveau centre, entièrement neuf, saura répondre aux enjeux de sobriété énergétique, notamment en visant les axes E3C1 de la réglementation énergétique 2020 (RE 2020). L'isolation devra entre autre privilégier des matériaux biosourcés et les systèmes constructifs devront autant que possible favoriser l'utilisation du bois.</p> <p>Le programme d'environ 5.000m² de surface utile engage de plus à une réelle réflexion sur les mutualisations et les économies d'échelles.</p> <p>Enfin, ce nouvel outil permettra de libérer 7 sites urbains qui pourront être recyclés à destination économique et/ou habitat et totalisant près de 2 ha.</p>
Partenaires	Etat, Région
Dépenses prévisionnelles	Etudes et travaux : 11 900 000 € TTC
Plan de financement prévisionnel	En cours
Calendrier	Concours et choix du maitre d'œuvre fin 2023 Etudes de conception 2024 Travaux 2024/2025



PROJETS STRUCTURANTS AVEC INSCRIPTIONS 2024

FRICHE DE L'ANCIENNE ECOLE PASTEUR

Description	<p>Située au sein du quartier prioritaire politique de la Ville, l'ancienne école Pasteur constitue une friche d'une superficie de 15 417m² d'un seul tenant, adressée sur la rue des Maillettes.</p> <p>La mobilisation de cette friche poursuit ainsi plusieurs objectifs visant l'ouverture des équipements sur le quartier et l'ouverture du quartier sur la ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> -En encourageant les mobilités douces ; -En organisant les fonctions urbaines renforçant la lisibilité des équipements et services au public ; -En renforçant le lien avec les équipements, notamment scolaires, situés en dehors du quartier ; -En proposant une offre renouvelée d'habitat sur le quartier ; -En limitant l'artificialisation des sols et en ménageant des espaces verts ouverts sur le quartier, vecteurs de biodiversité et propices à la lutte contre les îlots de chaleur ; -En assurant la dépollution du bâti existant. <p>Aussi la Ville a sollicité le soutien de l'Etat afin de mener un projet de recyclage urbain. Cette opération a ainsi été retenue au titre du Fonds verts. Ses contours seront arrêtés dans le cadre du projet urbain des Rottes dont les études pré-opérationnelles ont été initiées à l'automne 2023. Les premiers travaux seront initiés dès l'été 2024 avec la démolition des bâtiments de l'ancienne Ecole Pasteur.</p>
-------------	---

Partenaires	Etat (Fonds vert axe recyclage foncier)
Dépenses prévisionnelles	1 040 000 € TTC
Plan de financement prévisionnel	Fonds vert 833 000 €
Calendrier	Démarrage du chantier de démolition / dépollution : été 2024



- Liaisons urbaines à requalifier
- Périmètre de la friche concernée
- Périmètre du quartier prioritaire au titre de la politique de la Ville
- Périmètre de l'étude globale de programmation à initier
- Commerces et services du quartier